

©AFP Général - Lundi 4 Juillet 1994 - 15:45 - Heure Paris (173 mots)

Rwanda France

La zone humanitaire sûre "est créée", selon l'amiral Lanxade

PARIS, 4 juil

Le chef d'état-major des armées, l'amiral Jacques Lanxade, a affirmé lundi à Paris que la zone humanitaire sûre "était créée" dans le sud-ouest du Rwanda. L'amiral Lanxade a indiqué, lors d'un point de presse, qu'il "ne devrait pas y avoir de combats" dans cette zone et que la France a demandé "qu'il n'y ait pas d'unités militaires qui pénètrent" dans ce périmètre, qui couvre environ le cinquième du territoire rwandais.

"S'il devait y avoir interposition", celle-ci aurait lieu "entre des populations menacées et des bandes armées", a-t-il souligné.

Les limites géographiques de la zone humanitaire ont été communiquées à l'ONU, ainsi qu'aux combattants sur le terrain et à la MINUAR (Mission des Nations unies pour l'assistance au Rwanda), a précisé l'amiral Lanxade.

prh/ml/jl